Image not found or type unknown

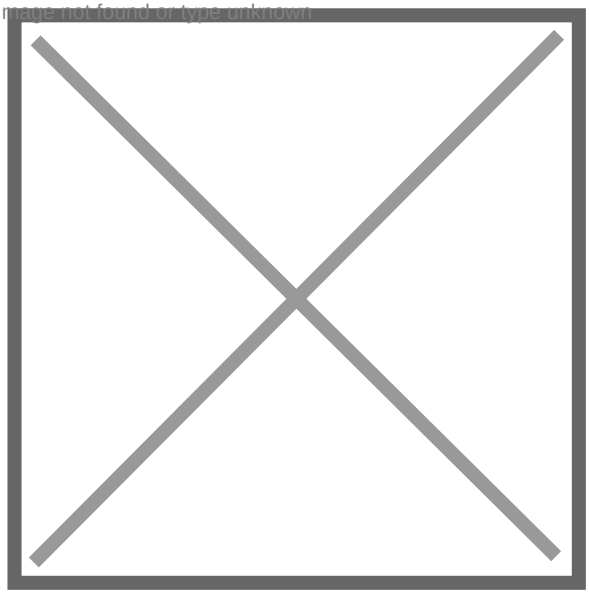

Non respect du preavis en garde d'enfants à domicile

Par **intervenante np**, le **19/03/2014** à **14:39**

Bonjour,

je travaille dans une agence de garde d'enfants et j'ai trouver un autre travail donc j'ai demandé de mettre fin fin à 2 contrats sur 3.J'ai fait sa dans les règles,j'ai prévenu l'agence plus d' un mois à l' avance ainsi que les parents,j'ai envoyé une lettre avec AR précisant mon preavis pour ces deux familles. Et la directrice m' arrête les contrats des deux familles quinze jours avant car elle aimerai embaucher une fille pour pas qu' elle ne parte à la concurrence.A t'elle le droit?

car pour elle en quelques sortes je n'ai pas mon mot à dire car je ne suis pas démissionnaire et donc il n'y a aucun préavis à respecter d' après elle.

J'ai reçu des messages et mails très salé de sa part car pour elle je me suis mal renseignée sur le préavis.

J' attend vos réponses,merci d' avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés